MOUCHEROLLE DES AULNES

Alder Flycatcher
Empidonax alnorum

- NICHEUR MIGRATEUR ABONDANT
- AIRE : STABLE
- EFFECTIFS : STABLES ?

Lise De Serres

Si ce n'était de leur chant, bien malin qui saurait reconnaître un Moucherolle des aulnes d'un Moucherolle des saules. Ces deux espèces – regroupées en une seule jusqu'en 1973 –, sont en effet presque impossibles à distinguer visuellement. Fort heureusement, au Québec, la répartition du second se limite essentiellement aux Basses-terres du Saint-Laurent, alors que celle du Moucherolle des aulnes est autrement plus étendue, atteignant la Taïga. Son aire de nidification, surtout canadienne, s'étend aussi à l'Alaska et au nord-est des États-Unis.

RÉPARTITION ET EFFECTIFS

Pendant les travaux de l'Atlas, les participants ont trouvé le Moucherolle des aulnes dans deux parcelles sur trois, ce qui en fait un des oiseaux les plus répandus du Québec méridional. Bien qu'il ait été détecté dans différents habitats, ce moucherolle apprécie plus que tout les milieux arbustifs bordant les cours d'eau, les lacs et les marais, ainsi que les friches humides (Seutin, 1995a). Comme son nom l'indique, il dissimule souvent son nid dans d'inextricables fourrés d'aulnes. L'espèce niche aussi dans des milieux plus secs comme les bords de route et les parterres de coupe en régénération (M. A. McLaren, 2010d).

La probabilité d'observation du Moucherolle des aulnes frise les 100 % dans presque toute l'aire d'étude. C'est dans les Basses-terres du Saint-Laurent, où les milieux urbains, les cultures annuelles et les forêts matures occupent une part importante du territoire, que cette probabilité est la plus basse (72 %). Du sud au nord, l'oiseau devient de plus en plus commun : dans la Pessière à mousses, il a été détecté à près d'un point d'écoute sur deux. Ce domaine bioclimatique a assurément de quoi lui plaire : une large part du territoire est occupée par des milieux humides (Pellerin et Poulin, 2013), tandis que l'exploitation forestière a laissé sur son passage une importante proportion de peuplements en régénération (chapitre 4).

SITUATION

Malgré les apparences, la répartition du Moucherolle des aulnes a peu changé depuis l'époque du premier atlas. Ce que l'on pourrait prendre pour une progression vers le nord résulte en grande partie de la meilleure couverture de la forêt boréale, dont de larges pans n'avaient pu être visités pendant la précédente campagne de terrain. À preuve, d'un atlas à l'autre, la probabilité d'observation de cet oiseau n'a connu qu'une légère augmentation. À vrai dire, seuls le massif du lac Jacques-Cartier et l'île d'Anticosti affichent une hausse appréciable.

Selon le BBS, les effectifs québécois du Moucherolle des aulnes pour la période 1990-2014 auraient légèrement augmenté ou seraient demeurés stables; l'incertitude provient du fait que la partie la plus nordique de son aire n'est pas couverte par ce relevé. À une échelle plus fine, on constate que le changement le plus notable est survenu dans la Plaine du Saint-Laurent (RCO 13), où sa population aurait légèrement diminué. Seutin (1995a) a émis l'hypothèse que l'expansion du Moucherolle des saules – dont les nombres sont en hausse au Québec – pouvait nuire au Moucherolle des aulnes : le premier serait plus agressif que son congénère et prendrait rapidement le dessus lors de conflits les opposant. Bien que ce phénomène ait pu influer localement sur la décroissance du Moucherolle des aulnes dans la RCO 13, d'autres facteurs sont susceptibles d'expliquer cette baisse, notamment la perte et la perturbation de milieux humides (Pellerin et Poulin, 2013) ainsi que le retour de terres abandonnées à l'état de forêts (Rioux *et al.*, 2009b). Il reste qu'il n'y a aucun motif sérieux de s'inquiéter pour cette espèce commune dont le terrain de jeu s'étend sur un immense territoire.

Marie-Hélène Hachey

FICHE TECHNIQUE

	1984-1989	2010-2014
NIDIFICATION POSSIBLE	945	1084
NIDIFICATION PROBABLE	314	1360
NIDIFICATION CONFIRMÉE	136	202
PARCELLES AVEC OBSERVATION	**1395**	**2646**
PROPORTION DES PARCELLES VISITÉES	**56,7 %**	**65,6 %**
POINTS D'ÉCOUTE (NOMBRE)	S.O.	7738
POINTS D'ÉCOUTE (ÉLÉVATION EN MÈTRES)	S.O.	1-939

INDICES DE NIDIFICATION

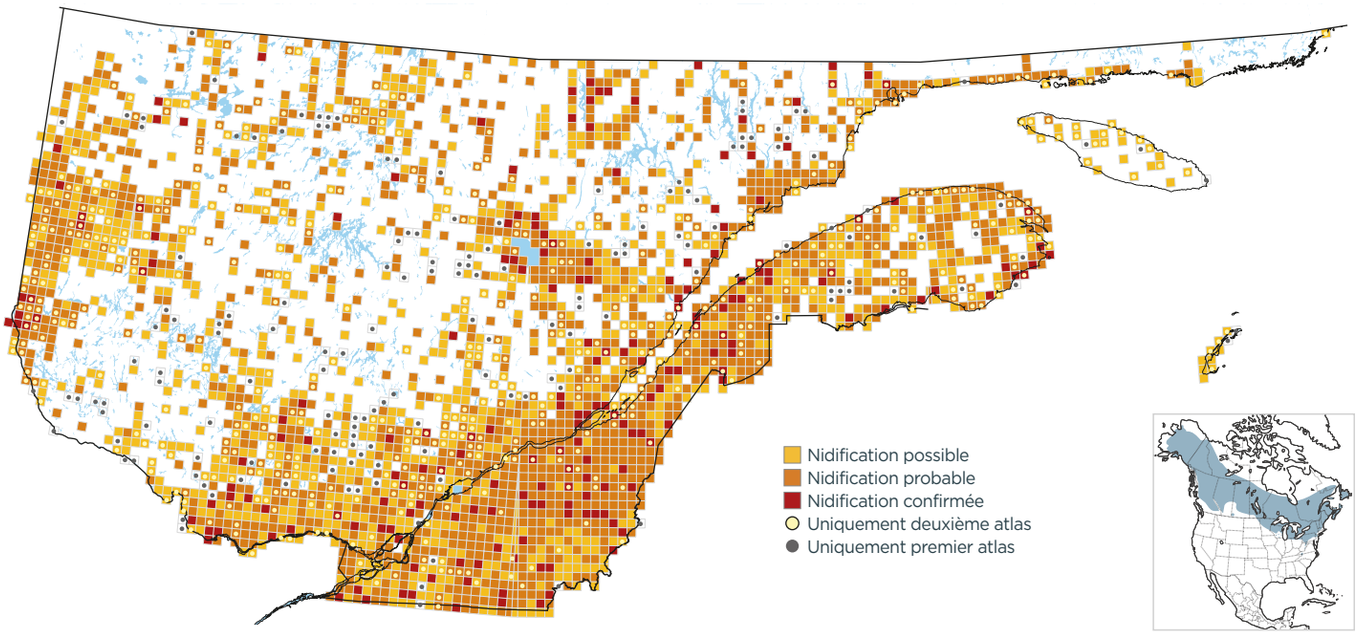

PROBABILITÉ D'OBSERVATION

1984-1989

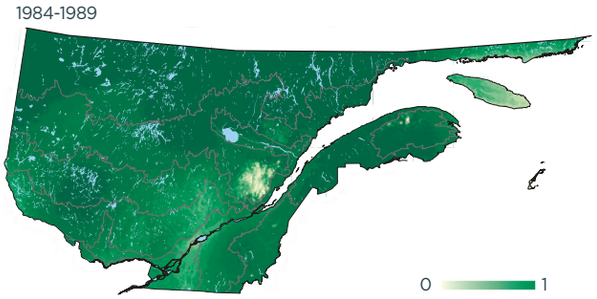

2010-2014

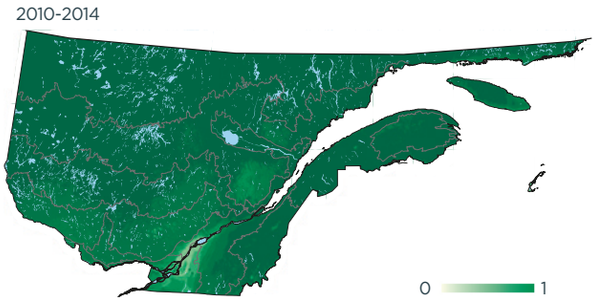

Variation

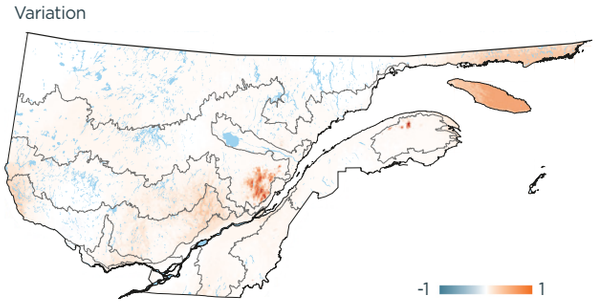

INDICES DE NIDIFICATION (meilleur indice par parcelle; %)

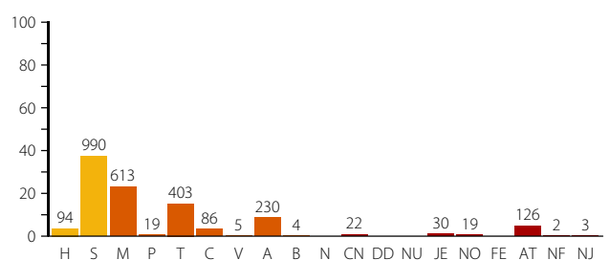

DOMAINES BIOCLIMATIQUES (parcelles avec observation; %)

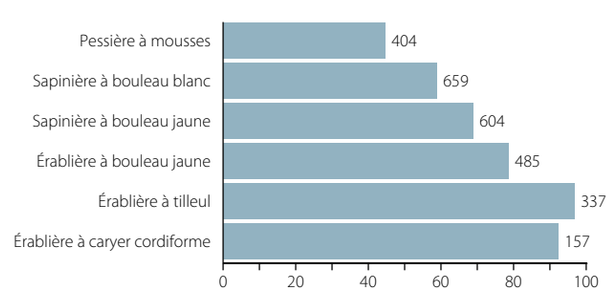
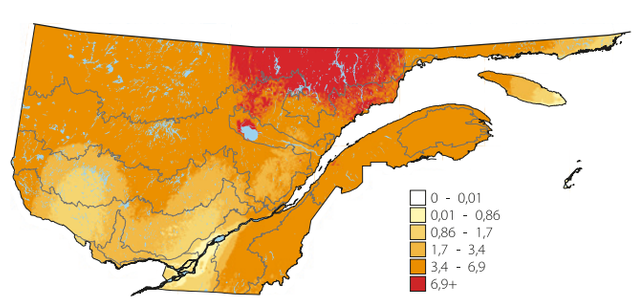
ABONDANCE RELATIVE (nombre d'individus par 15 points d'écoute)